

Décision Générale colonial

Décision n° 91-404-1930 Divers.

n° 91-404-1930

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 22 juillet 1930
Numéro JO n° 404 du 31/07/1930	Date du numéro 31 juillet 1930

TEXTE INTÉGRAL

le nommé Mohamed Ahmadou est agréé en qualité d'okal des monts Gouïa, pour compter du 16 juillet 1930. Il aura droit, en cette qualité, à une solde mensuelle de 175 francs.